

Compte rendu du Conseil Scientifique du mercredi 6 février 2013

1 – Approbation du Compte rendu

Le compte rendu du mercredi 12 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2 – Présentation des axes de recherches

Monsieur ARTIBA a souhaité que chaque laboratoire fasse une présentation de ses axes de recherche de manière à définir une politique scientifique pour l'UVHC.

En effet, il est important que les conseillers sachent ce que chacun fait. Il est indispensable de renforcer les liens en interne.

Il faut de plus trouver le moyen de se positionner par rapport à la demande du Conseil régional, qui souhaite pouvoir identifier les axes de recherche stratégiques en Région.

Les présentations de chaque laboratoire sont mises en annexes.

- Madame MERVIEL a présenté les axes de recherche du laboratoire DEVISU.

Madame MERVIEL fait savoir qu'il est nécessaire de travailler en collaboration avec les autres laboratoires afin de rentrer dans une cartographie très claire avec la région.

Daniel CADET prend la parole et précise que le laboratoire DEVISU possède des atouts pour intégrer l'axe transport par exemple de part le thème du Handicap et la présentation de l'information.

Mme MERVIEL approuve en disant qu'effectivement il y a plein d'applications dans lesquelles le laboratoire agit sur le Transport. Un contrat avec Peugeot a été visé portant sur le système d'information en conception.

Monsieur SODAIGUI ajoute que les étudiants de l'audio sont très motivés et demande s'il existe un master recherche.

Madame MERVIEL répond que cela lui pose un gros problème. Monsieur ARTIBA dit qu'il faut en rediscuter.

- Madame LERICHE a présenté les axes de recherche du LMCPA.

Madame LERICHE souhaite mettre en avant le terme MATERIAUX de l'intitulé du laboratoire, c'est un atout pour Valenciennes, il ne faudrait pas que d'autres se l'approprient. Monsieur CADET est impressionné par la potentialité de ce laboratoire, il y a malheureusement un problème de ressources humaines.

Monsieur ARTIBA ajoute qu'au vu de l'importance des matériaux, une stratégie doit être développée.

Monsieur DOGHECHE propose de monter des thèses, des projets en collaboration avec le LMCPA.

- Monsieur COUDOUX a présenté les axes de recherche de l'IEMN DOAE

Monsieur COUDOUX encourage les membres du CS à consulter le site du laboratoire. Des mesures ont été prises afin de redynamiser les enseignants à la recherche. Le laboratoire travaille sur des sujets multidisciplinaires.

Monsieur GRONDEL intervient pour présenter son projet : construire un prototype à l'échelle de l'insecte. Madame MERVIEL est intéressée par ce projet.

- Monsieur JUNOT a présenté les axes de recherche du CALHISTE
- Monsieur ALI MEHMEI a présenté les axes de recherche du LAMAV

Monsieur ARTIBA souhaite que le LAMAV crée des liens avec le LMCPA, notamment sur les matériaux et aussi avec le LAMIH et le TEMPO. Un effort doit être fait pour l'attractivité des étudiants. Beaucoup d'enseignants chercheurs sont malheureusement démotivés.

- Monsieur DUBAR a présenté les axes de recherche du LAMIH et du TEMPO
- Monsieur DE LA ROSA a présenté les axes de recherche de l'IDP

Monsieur ARTIBA précise que l'équipe mise en place est récente mais fait ses preuves (notamment avec la région).

Madame LECLERCQ intervient et souhaite des éléments de réponses relatifs à la demande de financement d'une manifestation scientifique de Monsieur CHERRIER.

Monsieur ARTIBA rappelle la procédure et précise qu'il ne peut donner suite à la demande de Monsieur CHERRIER. Une réponse a été faite par courrier en ce sens.

3 – Financement des cotutelles de thèse sur le budget de la politique scientifique

Monsieur ARTIBA présente le tableau envoyé aux membres du CS en précisant qu'une politique a été initiée pour encourager les cotutelles et les productions conjointes (notamment en euro-région).

Le contenu du tableau relatif aux cotutelles internationales de thèse a été approuvé à l'unanimité.

4 – Avis sur contrats et projets de recherche notifiés ou en cours de notification

Un tableau modifié a été distribué en séance par la DRV. Les modifications portaient sur les contrats et projets IRT sur lesquels des précisions ont été apportées.

Le tableau figure en annexe de ce compte-rendu (« Annexe à la délibération 2013-013 »).

L'ensemble des données inscrites sur ce tableau a été validé à l'unanimité par les membres du Conseil Scientifique.

5 – Allocations de recherche – appel à projets de thèse

Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais a lancé son appel à projets de thèse pour 2013.

Pour la phase 1, les demandes d'allocations doivent donner lieu à un avis du Conseil Scientifique de l'établissement d'inscription du doctorant, qui doit se prononcer sur :

- la qualité scientifique du projet ;
- la pertinence du sujet au regard des priorités en matière de recherche de l'établissement d'inscription ;
- la qualité d'accueil du laboratoire ;
- la qualité d'encadrement : l'établissement d'inscription du doctorant doit demander à l'école doctorale concernée de se prononcer sur la qualité de l'encadrement et intégrer l'avis dans le document du Conseil Scientifique.

De nombreuses demandes ont été remontées à la DRV.

En tant qu'établissement, l'UVHC doit accentuer certaines thématiques scientifiques fortes et notamment l'axe de recherche « transport et mobilité durable ».

De même, l'UVHC ne peut pas remonter à la Région un nombre de demandes trop élevé.

Dans ce cadre, il a été décidé de demander aux directeurs des laboratoires concernés de lister les projets de thèse par ordre de priorité et d'ajouter un argumentaire pour chaque projet qui serait ensuite repris par le Vice-président Recherche et Etudes Doctorales. Celui-ci effectuera de plus un classement au prorata des bourses Ministère.

Pour les projets relevant du LAMAV, M. ARTIBA a suggéré qu'un autre type de financement soit trouvé.

Pour les projets de l'IEMN, les 2 projets en cofinancement avec le Liban sont hors cadrage, en effet, seule les projets émanants de l'Eurorégion (Kent, Bruxelles-Capitale, Hainaut belge, Flandres belges, Nord-Pas-de-Calais) sont éligibles à ce dispositif.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité.

Pour votre bonne information, vous trouverez la liste des projets de thèse définitive, remontée au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en annexe de ce compte-rendu (« Annexe à la délibération 2013-011 »).

6 – Appel à projets 2013 – Programme « Projets Emergents »

Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais a lancé son appel à projets « Projets Emergents » pour 2013.

Les dossiers doivent impérativement comporter un document officiel attestant :

- l'avis motivé du conseil scientifique de l'établissement de rattachement du laboratoire impliqué ;
- le caractère émergent de la proposition ;

- son portage par l'établissement/la mobilisation de fonds propres ;
- la validation d'une liste d'experts extrarégionaux en capacité d'évaluer le projet et une liste d'experts à ne pas contacter pour éviter tout conflit d'intérêt.

Une demande est remontée par l'UVHC : le projet « Elaboration d'une racine dentaire artificielle biomimétique reproductible à usage expérimental et pédagogique » (ELABORADON), porté par M. SAVARY (LMCPA), qui l'a présenté en séance. Un expert supplémentaire par rapport à la liste diffusée est porté à la connaissance des membres du CS.

Ce projet est porté par le laboratoire des matériaux céramiques et procédés associés (LMCPA) de l'UVHC. La proposition faite a bien un caractère émergent, le risque scientifique est fort : il propose un nouveau modèle artificiel de dent plus proche de la dent naturelle et d'une standardisation aisée. Il ouvre de plus la recherche biocéramique microporeuse à l'endodontie et crée par cette interdisciplinarité accrue de nouvelles voies de recherche.


Concernant le portage par l'établissement et la mobilisation de fonds propres, outre le personnel permanent et l'environnement de travail de l'UVHC dont bénéficiera le projet, le LMCPA inscrira au budget 10 000 Euros en 2014 et en 2015.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité.

Pour votre bonne information, vous trouverez le projet et la liste des experts envoyés au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en annexe de ce compte-rendu (« Annexe à la délibération 2013-012 »).

Monsieur ARTIBA clôt la séance à 15H20.

Valenciennes, le 7 février 2013



Le Vice Président Recherche et Etudes Doctorales

Présents :

Collège A : Stéphane LAMBRECHT, Cécile RAPOPORT, François Xavier COUDOUX, Elhadj DOGHECHE, Laurent DUBAR, Sébastien GRONDEL, Christophe KOLSKI, Dominique LOCHEGNIES, Pierre LOSLEVER

Collège B : Bouchaïb SODAIGUI

Collège C : Yves JUNOT, Mohammed BELLALIJ, Arnaud HUFTIER, Stéphane MICHEL, Choukib SENTOUH

Collège E : Thierry GARCON, Florence LECLERCQ

Collège des Personnalités Extérieures : Jean Marie DELBECQ, Daniel CADET

Invités : Julien BAUDRY, Laurence BONNAFOUS, Stéphane DE LA ROSA, Sylvie MERVIEL, Félix ALI MEHMETI, Anne LERICHE

Ont donné pouvoir :

Stéphane MICHEL, Jean Christophe ABRAMOVICI, Vincent VIVES, Laurent SIGUOIRT, Claire BARAT, Raymond ZINGRAFF, Bernard KAMINSKI, Lucette VANLAECKE